

CARTOGRAPHIE, BALISAGE ET DYNAMIQUE DU RÉCIF-BARRIÈRE A POSIDONIA OCEANICA DE LA BAIE DE PORT-CROS (PARC NATIONAL)

AUGIER H. *, NIERI N. *

Résumé : 38 balises ont été installées au fond de la baie de Port-Cros, dont 8 le long de la limite supérieure du pré-récif.

La carte bionomique a été réalisée par photo-interprétation et observations directes en plongées et sur la base d'un réseau de transects utilisant les balises comme points fixes.

La comparaison de la carte bionomique avec les documents existants a permis de retracer l'évolution du récif-barrière du début du siècle à nos jours. Celle-ci consiste essentiellement en une régression qui a surtout affecté les extrémités nord et sud du récif ainsi que la zone du pré-récif. On a noté toutefois, durant la dernière décennie, la réapparition de *P. oceanica* émergentes dans le secteur nord à partir d'une langue d'herbier existante.

L'effort d'assainissement accompli récemment en baie de Port-Cros a apporté une amélioration indéniable, marquée par un changement de la dynamique régressive du récif-barrière mais qui n'est toutefois pas suffisante pour sa régénération effective.

La carte bionomique et le balisage fournissent les moyens d'une surveillance précise et fiable des modifications pouvant survenir dans le temps.

Abstract : 38 ballards have been settled inside the bay of Port-Cros (Var, France), of which 23 are along the border of the *Posidonia* barrier-reef and 8 are along the front extension limit of the pre-reef.

The bionomic map has been realized by photos interpretation and direct underwater observations and on a network transects basis using the ballards like fixed points.

The comparison between the chart existing documents permit to define the dynamic of the barrier-reef, since the beginning of the century up to date. In fact the main effect is a regression which has affected above all the northern and southern border of the reef, in the same way as the pre-reef area. We have noticed during the last decade, a re-appearance of emerging *Posidonia oceanica* in the northern part, coming from a tongue of existing grass.

The sanitation effort, recently made in the bay, brings forth a obvious improvement, characterized by an alteration in the regressive dynamic of the barrier-reef but which is still not sufficient for an efficient regeneration.

The bionomial chart and the beaconing bring ressources for an accurate survey of the modifications which may occur in the future.

* Groupement de Recherche de Biologie, Ecologie, Nuisances et Gestion Océanique (BENGO), Faculté des Sciences de Luminy, 13288 Marseille, cedex 9, case 901, France.

MOLINIER et PICARD (1952) ont expliquée la formation des récifs-barrières de Posidonia oceanica (Linnæus). D'ailleurs, il résulte de l'émergence plus ou moins prononcée de la partie terminale des feuilles qui au bout d'un certain temps devient dominante (mistrail). Il a pu subsister jusqu'à nos jours grâce à la protection exercée par le Parc national jusqu'à nos jours grâce à la portuaire. De nos jours il ne s'étend plus que sur une partie de son territoire.

La formation du récif-barrière de la baie de Port-Cros a été favorisée par la présence de l'île voisine de Bagaud qui constitue un obstacle au vent dominant (mistrail). Il a pu subsister jusqu'à nos jours grâce à la ancien territoire. MOLINIER et PICARD (1952). Grâce à l'existence de documents anciens, en particulier de vieilles cartes postales et gracie aussi à l'ancienne station de photos aériennes et à la réalisations d'une carte bionomique des fonds, AUGIER et BOUDOURÉSQUE ont pu retracer, en partie, les étapes du recul du récif-barrière, depuis le début du siècle (AUGIER et BOUDOURÉSQUE, 1970; BOUDOURÉSQUE et al., 1975). Le recif s'est étendu à l'origine, dans la partie portuaire où il a été entièrement détruit, il a été profondément entamé par le creusement d'un chenal pour faciliter l'accès des bateaux au porton du Vallon de la Soltitude. Le front de mer a été progressivement déplacé vers le large à également éte endommagé. Les principaux responsables de cette dégradation sont la pollution et l'effet mécanique du raclage des fonds par les guilles et les ancre des petites embarcations surprises par la marée basse ou ignorent les faibles fonds. Lors de la mise en place du transsect permanent (BOUDOURÉSQUE et al., 1980), il est apparu que le pré-récif, caractographié en 1970 comme un « herbeier à végétation reduite », ne constituaît plus qu'une vaste étendue de marre ou sablisseau isolés isolés de possédantes.

Actuellement, l'accès au fond de la baie est interdit par un alignement de bouées, sauf au droit d'un embarracade. Les reliefs polluants dans la lagune ont été supprimés et les canalisations reliées au réseau général qui aboutit à un minuscule émissaire située à faible profondeur dans la partie nord de la baie.

Le récif-barrière de Port-Cros constitue une des originalités du Parc national et de notre patrimoine marin. A ce titre, son état doit pouvoir être estimé et son évolution suivie avec le maximum de précision. Nous avons mis au point, à cet effet, un système de surveillance rigoureuse et fiable qui fait l'objet de cette étude.

Le secteur pris en compte s'étend sur une superficie d'environ 8 ha ; il comprend le récif-barrière proprement dit, la zone sensible du pré-récif ainsi que les peuplements limnophiles, notamment ceux de la lagune.

METHODE

La méthode est basée essentiellement sur l'utilisation conjointe du balisage et de la macrocartographie métrique.

Balisage

La technique de balisage des limites d'extension de l'herbier de *Posidonia oceanica* a été utilisée par de nombreux auteurs, sous l'impulsion des premiers travaux d'HARTELIN (1976) à Port-Cros et de MEINESZ (1977), dans les Alpes-Maritimes. Elle a été perfectionnée à l'occasion d'autres études (CHRISTIANI, 1980, AUGIER, 1982 ; AUGIER et NIERI, 1987).

Chaque balise est constituée d'un corps mort de 2 kilos, en béton, ancré au sol par un piquet spécial de 60 cm de longueur (fig. 1). Le piquet est muni, à proximité de sa pointe, de quatre lames d'acier pour ancrage, perpendiculaires à son axe, qu'un outil spécial permet de faire sortir dans le sous-sol après enfoncement du piquet à l'aide d'une masse.

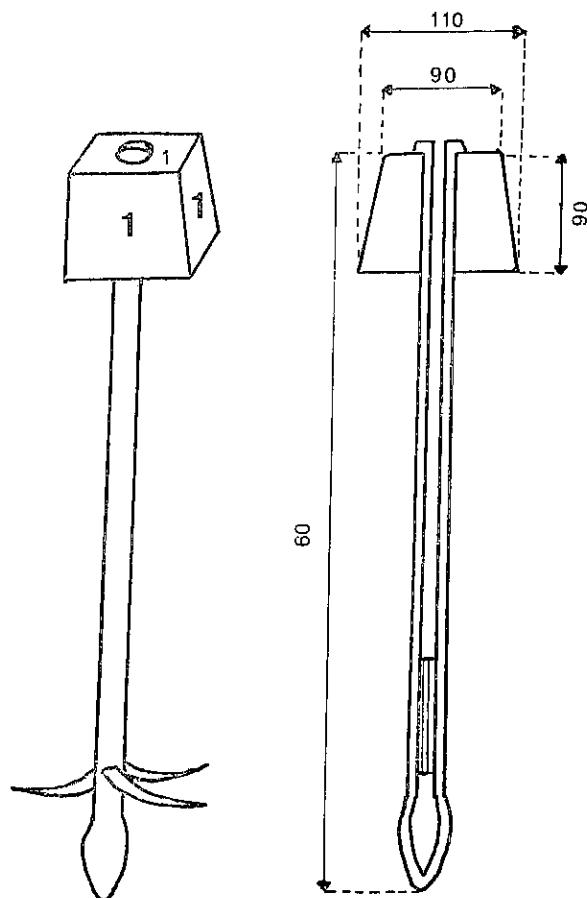


Fig. 1 : Caractéristiques des balises (mesures en mm).

1957).

Les peuplements et types de fond cartographiés (fig. 4) sont prépar-

Cartographie

Les balises constituent ainsi des témoins irrefutables permettant d'assurer un suivi de l'évolution précise du récif-barrière, dans le temps.

Les balises ont été installées le long de la limite d'extension du récif-barrière, une balle repère dans les îlots situés au sud de la baie. Zosteraria nootii est huit balises au niveau des îlots nodosa et du récif-barrière, une balle repère dans les Cymodocea nodosa et dans le tableau 1.

en juillet 1986 (fig. 2). Les distances entre les balises ont été portées dans le tableau 1.

Balise

RESULTATS ET DISCUSSION

La cartographie des secteurs situés au-delà de la limite côté large du récif-barrière (zone du pré-récif) a été effectuée à l'aide d'une méthode moins précise : la photo-interprétation des clichés photographiques aériens datant de 1983 (fig. 3). L'échelle de travail utilisée était de 1/250^e. Les données recueillies ont été compilées par des observations en apnée et en scaphandre autonome et par les renseignements précis apportés par le balisage (fig. 4).

La carte de la zone de transition montre que les balises sont installées sur une surface de 1/200^e, mais suffisamment serrées pour assurer une précision de 10 mètres. L'ensemble constitue un réseau aux mailles suffisamment serrées de la zone, à l'échelle duquel il est nécessaire d'obtenir plus de précision. Ces points sont secondaires par rapport aux premiers choisis pour des transsects principaux qui servent à leur tour, de lignes de repère pour des changements de population et de taille (fig. 2). Ces supports à la réalisation de transsects principaux le long desquels fixes partiellement bien repérés sur la carte. Ces points fixes servent de support à la réalisation de transsects principaux le long desquels balisage a servi à base de travail, les balises constituant des points limitant au maximum les erreurs de positionnement. A cet effet, le possédant nécessite l'utilisation d'une méthode rigoureuse

Le tracé des limites actuelles d'extension du récif-barrière de caractéristiques, notamment l'existence d'un changement d'orientation de la ligne frontalière. La surface relativement peu importante et de la ligne frontalière, qui existe un changement d'orientation dans le cas où une balle sera tirée, il sera alors possible de la remplacer avec une marge d'erreur tout à fait acceptable. Dans le cas où une balle sera tirée, il sera alors conséquent de la remplacer avec une marge d'erreur tout à fait acceptable.

Cartographie

Les balises ont été installées en des points bien précis et tout à fait possibles de la remplacer avec une marge d'erreur tout à fait acceptable. Dans le cas où une balle sera tirée, il sera alors conséquent de la remplacer avec une marge d'erreur tout à fait acceptable.

Chaque balle porte un numéro d'identification qui est inscrit plus siéurs fois à la peinture sur le flotteur et sur le corps mort (sur les 4 faces latérales et sur la face supérieure).

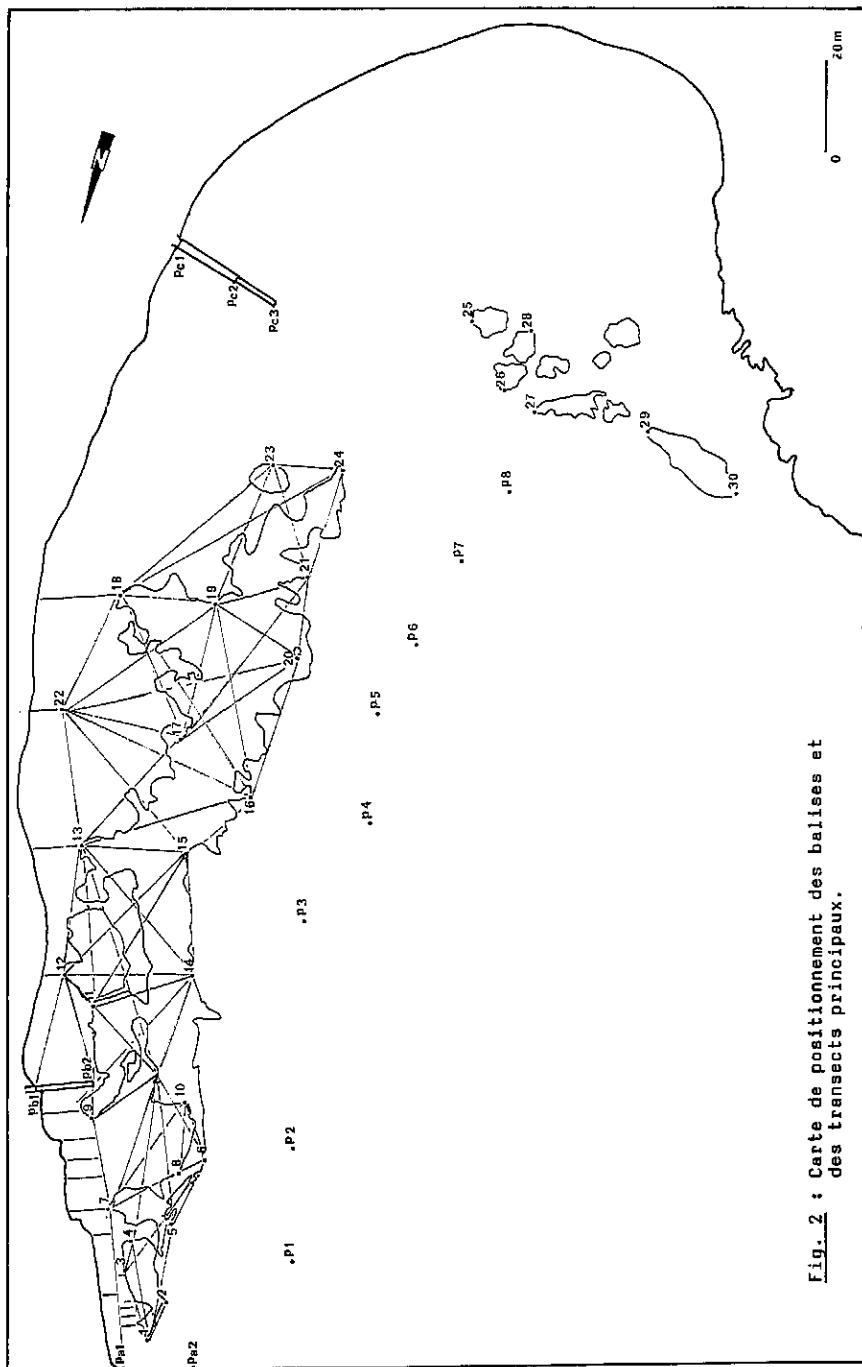


Fig. 2 : Carte de positionnement des balises et des transects principaux.

B	D	B	D	B	D	B	D	B	D	B	D
25-34	25-33	30-10	P-12	21-23	9,50	30-10	P-12	21-23	9,50	30-10	P-12
23-80	23-79	P-13	22-38	P-14	22-38	P-13	22-38	P-14	22-38	P-13	22-38
20-25	20-24	67,00	20,50	47,38	8,90	11-12	11-13	11-14	11-15	32,05	11-14
15,20	15,24	23-25	23-26	35,25	24-26	21,45	21,46	21,45	21,45	17,20	15,65
50-25	52-55	47,38	8,90	37,75	24-27	24-27	24-27	24-27	37,75	6,50	34
16,75	16,75	28,88	27,90	12-14	12-14	13,72	13,72	13,72	13,72	13,72	3-5
13,00	8,00	26-27	25-28	36,14	37,90	13-14	13-15	8,10	13-15	23,33	4-6
14,20	17,90	27-28	25-28	36,14	37,90	13-15	13-16	8,80	13-17	17,93	4-7
25,00	34,60	27-29	25-28	36,95	36,95	13-16	13-17	8,10	15,45	32,45	4-8
23,50	23,50	29-30	27,90	30,34	30,34	13-17	13-18	14,10	16,08	16,10	5-6
22,60	17,72	PA1-2	PA1-3	31,30	31,30	16-17	16-17	11,71	11,71	5-8	6-7
17,72	PA1-1	PA1-2	PA1-3	31,30	31,30	16-20	16-20	11,71	13,90	13,90	6-10
12,85	12,85	PA1-9	PA1-9	29,20	29,20	18-19	18-20	17,71	17,71	17,71	7-9
12,10	12,10	PB1-PB2	PB1-PB2	45,30	45,30	17-21	17-21	6,10	23,50	23,50	6-8
11,59	11,59	PA2-2	PA2-2	30,20	30,20	17-22	17-22	20,42	18-22	18-22	7-9
10,10	10,10	PB2-9	PB2-9	19,80	19,80	18-19	18-20	17,71	18-19	18-19	9-11
7,85	7,85	PB2-10	PB2-10	41,10	41,10	19-20	19-22	20,72	19-22	29,50	9-11
58,80	58,80	PC1-2-4	PC1-2-4	21,30	21,30	19-20	19-30	15,30	19-22	29,50	8-10
51,00	51,00	PC1-2-3	PC1-2-3	55,20	55,20	18-24	18-24	22,50	28,20	28,20	8-9
76,00	76,00	PC1-18	PC1-18	28,80	28,80	18-23	18-23	20,00	20,00	20,00	7-10
56,00	56,00	PC-3-28	PC-3-28	42,60	42,60	20-23	20-23	21,40	21,40	21,40	P-11
53,50	53,50	PC-3-26	PC-3-26	52,40	52,40	20-22	20-21	8,05	10,08	10,08	P-10
43,10	43,10	PC-3-25	PC-3-25	18,50	18,50	19-22	19-23	29,50	31,00	31,00	P-9
46,30	46,30	PC2-24	PC2-24	32,27	32,27	19-23	19-24	20,72	20,72	20,72	P-8
39,70	39,70	PC2-23	PC2-23	41,60	41,60	19-22	19-22	29,50	29,50	29,50	P-7
37,20	37,20	PC1-18	PC1-18	20,82	20,82	19-21	19-21	15,30	19-20	19-20	8-10
35,50	35,50	PC1-24	PC1-24	21,30	21,30	19-20	19-30	15,30	19-22	29,50	9-11
33,50	33,50	PC1-23	PC1-23	55,20	55,20	18-24	18-24	22,50	28,20	28,20	8-9
31,00	31,00	PC1-18	PC1-18	28,80	28,80	18-23	18-23	20,00	20,00	20,00	7-9
29,20	29,20	PB2-9	PB2-9	19,80	19,80	18-19	18-20	17,71	18-19	18-19	9-11
27,20	27,20	PA1-9	PA1-9	42,21	42,21	18-22	18-22	20,42	20,42	20,42	7-9
25,00	25,00	PA2-2	PA2-2	30,20	30,20	17-22	17-22	20,42	20,42	20,42	P-9
23,50	23,50	PA1-1	PA1-1	34,35	34,35	17-18	17-19	29,50	30,95	30,95	6-10
22,60	22,60	PA1-3	PA1-3	31,30	31,30	16-20	16-20	11,71	14,10	14,10	5-8
21,72	21,72	PA1-2	PA1-2	18,77	18,77	16-17	16-17	14,10	14,10	14,10	5-7
20,00	20,00	PA1-1	PA1-1	25,28	25,28	15-17	15-17	14,10	16,08	16,08	5-6
19-20	19-20	PA1-3	PA1-3	31,30	31,30	16-20	16-20	11,71	14,10	14,10	5-8
18-22	18-22	PA2-1	PA2-1	34,35	34,35	17-18	17-19	29,50	30,95	30,95	5-9
17-22	17-22	PA1-4	PA1-4	31,30	31,30	16-20	16-20	11,71	14,10	14,10	5-10
16,59	16,59	PA2-1	PA2-1	34,35	34,35	17-18	17-19	29,50	30,95	30,95	6-9
15,59	15,59	PB1-PB2	PB1-PB2	45,30	45,30	17-21	17-21	6,10	23,50	23,50	6-8
14,10	14,10	PA2-2	PA2-2	30,20	30,20	17-22	17-22	20,42	20,42	20,42	7-9
13,00	13,00	PA1-9	PA1-9	45,30	45,30	17-21	17-21	6,10	23,50	23,50	6-7
12,50	12,50	PA1-1	PA1-1	19,59	19,59	15-16	15-16	20,42	20,42	20,42	4-10
11,50	11,50	PA1-1	PA1-1	14,15	14,15	17-21	17-21	6,10	23,50	23,50	6-8
10,50	10,50	PA1-1	PA1-1	27,66	27,66	17-22	17-22	20,42	20,42	20,42	7-9
9,50	9,50	PA1-1	PA1-1	29-30	29-30	17-22	17-22	6,10	23,50	23,50	6-7
8,00	8,00	PA1-1	PA1-1	36,95	36,95	13-16	13-16	20,42	20,42	20,42	4-5
7,00	7,00	PA1-1	PA1-1	36,95	36,95	13-16	13-16	20,42	20,42	20,42	4-6
6,00	6,00	PA1-1	PA1-1	36,95	36,95	13-16	13-16	20,42	20,42	20,42	4-7
5,00	5,00	PA1-1	PA1-1	36,95	36,95	13-16	13-16	20,42	20,42	20,42	4-8
4,50	4,50	PA1-1	PA1-1	36,95	36,95	13-16	13-16	20,42	20,42	20,42	4-9
4,00	4,00	PA1-1	PA1-1	36,95	36,95	13-16	13-16	20,42	20,42	20,42	5-10
3,00	3,00	PA1-1	PA1-1	36,95	36,95	13-16	13-16	20,42	20,42	20,42	5-9
2,00	2,00	PA1-1	PA1-1	36,95	36,95	13-16	13-16	20,42	20,42	20,42	5-8
1,00	1,00	PA1-1	PA1-1	36,95	36,95	13-16	13-16	20,42	20,42	20,42	5-7
0,00	0,00	PA1-1	PA1-1	36,95	36,95	13-16	13-16	20,42	20,42	20,42	5-6

Tableau 1 : Distances en mètres et centimètres entre les balises et les balises et les points repères des pontons (P = Piquet d'amarrage en place, $PB1$, $PB2$, $PC1$, $PC2$ = Points repères fixes des trois portes, B = Balises, D = Distances).



Fig. 3 : Vue aérienne du fond de la baie de Port-Cros (Photographie Image-Air, mission Port-Cros 1983, n° 394).

(*) L'épave ou du moins ce qu'il en reste au bout de transport de fret de Madame Henry.

AUGIER et Boudouresque (1970) constatent déjà que le recif-barrière de Port-Cros s'était dégradé depuis les premières observations scientifiques réalisées par Molinier et Picard (1957). Ils notent que les bûties-tempoires signalées dans la lagune avaient complètement disparu ; mais surtout, la partie sud du recif était complètement détruite. Ils signalent en outre que le recif ne se prolongeait plus, vers le large, par des Postidontia oceanaica vivantes, mais par une large bande

Evolution du recif-barrière

— la biocénose de la Prairie à *Cymodocea nodosa* (P.C.) ou *Cymodoceum nodosae*. Le *Cymodoceum nodosae* est très répandue, en quelques rares points par la prairie à *Zostera noltii* (*Giraudy-Zosterium noltii*) ou par un mélange des deux peuplements. L'hétérogénéité de la répartition de ces peuplements n'a pas permis de les distinguer sur la carte biocénotique.

— la biocenose de la Mâtre Moret de Posidonia oceanica (M.M.P.)
ou Thalassio-Positidionem oceanicae;

— la biocoénose de l'Herbier à *Possidonia oceanica* (H.P.) ou *Posi-*
doniellum oceanicae et son faciès à feuilles émergentes format le Recif-
Barrière (R.B.);

Le stade infratitral est surtout occupé par les blocs nés des substrats meubles, dominants dans le secteur. Le seul peuplement de la zone de renfoncure dans la partie supérieure du relief est la bionécrose (R.I.P.C.), ou *Cystosereum confitae* établie sur une épave (*). La bionécrose R.I.P.C. colonise surtout les plaques et blocs rocheux stabilisés, en bordure du ravage.

Etagé intralittral

Constitue exclusivement de substrats meubles, l'étage médiolittoral est occupé par deux biocénoses dont la faible importance territoriale n'a pas permis de les prendre en compte à l'échelle de la carte. Il sagit de la biocénose des Sables Médiolittoraux (S.M.), et de la biocénose du Détroitique Médiolittoral (D.M.) installée sur les galeries médiolittraux.

Etagé médiolittoral

Dans l'étagé supralittoral, les substrats durs — de très râblie extensio[n] — sont colonisés par la bionénose de la Roche Supralittorale (R.S.) ou *Veruccario-Melaraphetum neritoides*. Les substrats meubles sont occupés par la bionénose des Laliasses à Dessication Lentente (L.D.L.) dans la partie sud-est de la baie. Ailleurs, le terrain est occupé par du sable et surtout par des galets et de la terre rapportée.

Etagé supralittoral

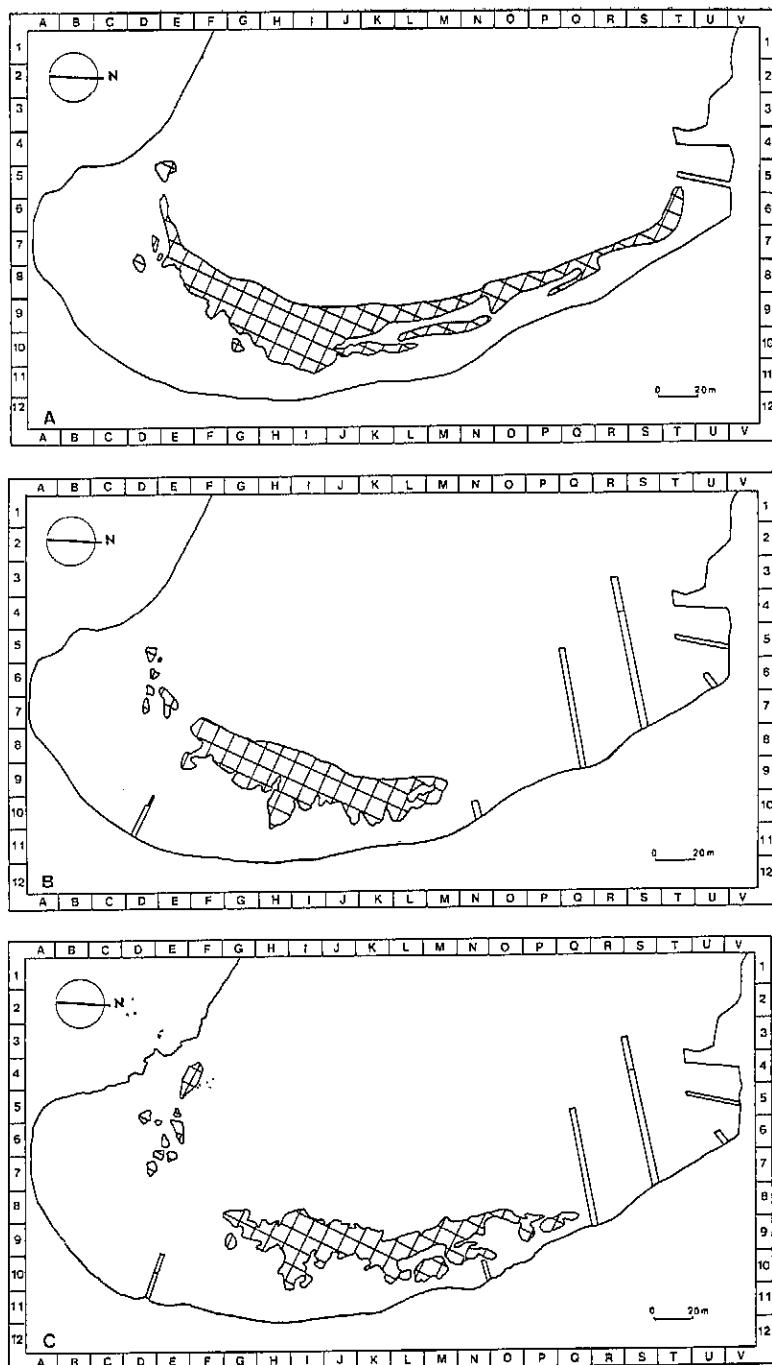


Fig. 5 : Le récif-barrière de posidonies au début du siècle (A), en 1969 (B), en 1986 (C). (D'après AUGIER et BOUDOURESQUE 1970, et BOUDOURESQUE et al., 1975, pour A et B.)

La comparaison des cartes de 1970 et de 1986 (fig. 5) met en évidence la réapparition du recif-barrière sur 70 m environ de longueur en direction nord, de M9 à Q9. En 1970-75, ce secteur était colonisé par l'herbier de Posidonia oceanica. Avec le temps, il y a eu certai-ment une élévation de la marge de cet herbier vivant, ce qui a provoqué une nouvelle émergence des feuilles. Par contre, la régression du recif-barrière dans le secteur E7-E8 observe en 1975 démarre ; cette zone est située en bordure du chenal d'accès au porton du manoir. Peut-être

En résumé, du début du siècle à 1970, on observe la distribution d'environ 170 m de largeur de recif-barrière en disposition en forme de M9 et T5 (fig. 5). De même, dans le fond de la baie, on note la disparition en E7 et E8 d'une vingtaine de mètres de recif-barrière, laissant des îlots rectilinéaux.

— La pollution générale de la baie par les rejets des bateaux les activités portuaires (AUGIER et al., 1985), mais également par trois rejets telluriques, un par un petit émissaire situé dans la zone nord de la baie et deux autres au fond de la baie, de part et d'autre du ponton du Manoir, ces deux derniers ayant été supprimés en 1982.

— L'action des bateaux qui cherchent un abri en avant ou en arrière du récif ; souvent surpris par la basse mer dans ces eaux peu profondes, ils labourent et roulent la mer avec leur quille et déterminent un lacis serré de sillons visibles sur les photos aériennes.

— Des tris d'explosifs qui auraient endommagé une partie du front du récif, vers le large, en 1945.

Mais la régression du recif-barrière à *Posidonia oceanica* n'est pas entièrement imputable à son érosion consécutive à l'aménagement du port et au creusement d'un canal d'accès aux pontons ; d'autres causes, tout aussi permises sont également intervenues :

BUDODURÉSGUE et al. (1975) ont pu reconstruire la carte de l'ancien recif gracie à l'examen de plusieurs documents photographiques datant du début du siècle et aux témoignages des habitants très anciens. Les modalités de sa régénération qui a porté à la fois sur sa périodicité instables sur l'île (fig. 5). Ces documents ont permis de mesurer la largeur et sur sa longueur. Dans sa partie est, le recif est plus éloigné du rivage qu'avant et beaucoup plus échancré. La partie tournée vers le large, à l'ouest, a par ailleurs, été endommagée par l'explosion de grenades. Mais c'est dans sa longueur que la destruction du recif a été la plus spectaculaire. Au sud, il a été détruit perpendiculairement à la ligne de rivage lors du creusement d'un chemin d'accès à l'appontement du Manoir. Au nord, une surface importante de l'ancien recif a totalement disparu sur l'emplacement actuel du port; sa destruction a eu pour conséquence l'érosion du rivage jusqu'à la première ligne de palmiers. Cette partie du recif constituant, en effet, une protection naturelle du rivage par gros temps. Pour arrêter cette érosion des galeries ont été apposées dans le port, mais ils ont été obligés de construire un mur pour contenir les vagues et maintenir le remblayage.

La progression de *P. oceanica* mordets, sur le point de mourir, ou à variable redouter, du récif-barrière vers le large étaill de cette falaise.

est-il possible d'incriminer le passage des embarcations comme cause de cette régression ; ce qui n'exclut pas toutefois l'influence d'autres altéragènes tels que la pollution. Ailleurs, il semble qu'il y ait *statu quo*. Enfin, la zone du pré-récif paraît encore plus dégarnie en îlots et touffes de *Posidonia oceanica* survivantes (fig. 4) comparativement à ce qu'il en était en 1969 (AUGIER et BOUDORESQUE, 1970).

CONCLUSION

Depuis le début du siècle, le récif-barrière de la baie de Port-Cros a considérablement régressé et son extension vers le large a été progressivement entravée, puis stoppée, par le jeu complexe des aménagements portuaires, des activités maritimes et de la pollution. La création du Parc national de Port-Cros en 1963 n'a pas arrêté ces phénomènes régressifs, comme en témoignent les constats exécutés en 1970 et 1975.

La présente étude, réalisée en 1985-86, montre, par contre, que par rapport aux observations de 1970-75, la régression du récif-barrière paraît avoir cessé, au plan général. Cette phase évolutive est probablement en rapport avec les mesures d'interdiction d'accès des bateaux au fond de la baie et la suppression des rejets polluants dans la lagune, en arrière du récif-barrière.

On note même une extension du récif dans le secteur nord, due non pas à la régénération sur matte morte, mais à l'émergence de *Posidonia oceanica* présente en 1970. Ailleurs, il semble qu'il y ait *statu quo*.

Toutefois, la dynamique évolutive du récif-barrière vers le large reste bloquée. La suppression du rejet des eaux usées du village dans la baie apporterait probablement une nouvelle amélioration aux conditions environnementales du récif et du pré-récif susceptibles de débloquer les mécanismes naturels de régénération. Des études de faisabilité sont actuellement en cours pour la construction d'une station d'épuration.

Le système de surveillance mis en place va ainsi permettre de suivre avec précision et fiabilité l'évolution et la micro-évolution du récif-barrière. Un tel suivi nécessite évidemment la réalisation d'autres « clichés » cartographiques qui seront rendus plus faciles par la présence permanente des balises mises en place et des données numériques de repérage complémentaires.

REMERCIEMENTS

Il nous est agréable de remercier ici mademoiselle Hélène ATYA pour son assistance technique ainsi que le Parc national de Port-Cros pour les moyens qu'il a mis à notre disposition.

- Accepté le 4 novembre 1988
- MOLINIER R., PICARD J., 1952. — Recherches sur les herbes de phanérogame du littoral méditerranéen français. Ann. Inst. océanogr., Fr., 27 (3) : 157-234.
- MOLINIER R., PERES J.M., 1957. — Commission internationale pour l'Exploration Scientifique de la Méditerranée. Colloque tenu par le comité du Bureau des six dernières années (du 10 au 11 juillet 1957). Compte rendu de séance. Rec. Trav. Mar. Endoume, Marsella, Fr., 22 : 13.
- MOLINIER R., PERES J.M., 1957. — Commission internationale pour l'Exploration Scientifique de la Méditerranée. Colloque tenu par le comité du Bureau des six dernières années (du 10 au 11 juillet 1957). Compte rendu de séance. Rec. Trav. Mar. Endoume, Marsella, Fr., 22 : 13.
- MEINESZ A., 1977. — Balisage de la limite inférieure de l'herbe de Posidonia oceanica en rade de Villefranche (Alpes-Maritimes, France). Rapp. Prog. Clos., 2 : 189-190.
- MEINESZ A., 1977. — Balisage de la limite inférieure de l'herbe de Posidonia oceanica en rade de Villefranche (Alpes-Maritimes, France). Rapp. Prog. Clos., 2 : 189-190.
- HARMELIN J.G., 1976. — L'herbe de Posidonia de Port-Cros regresse-t-elle ? Mise en place de jalons témoins à sa limite. Trav. Sci. Parc national. Port-Cros, Fr., 1 : 41-46.
- CHRISTIANI G., 1980. — Biomasse et répartition de l'herbe de Posidonia dans les meadows lourds. These Doc. 3^e cycle, Univ. Aix-Marseille III, Fr., 1-150.
- BOUDOURÉSQUE C.F., GIRAUD G., PANAYOTIDS P., 1980. — Vegetation marine permanente. Trav. Sci. Parc national. Port-Cros, Fr., 6 : 207-221.
- BOUDOURÉSQUE C.F., AUGIER H., BELSHER T., COPPEJANS E., PERET M., 1985. — Etude de la perturbation marine de l'île de Port-Cros (Parc national). Trav. Sci. Parc national. Port-Cros, Fr., 10 : 41-50.
- AUGIER H., RAMADE A., SANTIMONE M., 1985. — Etude de la perturbation marine phyto-planctoniques en baie de Port-Cros, pendant la période de surfraulement estival. Trav. Sci. Parc national. Port-Cros, Fr., 10 : 41-50.
- AUGIER H., NIERI M., 1987. — Etude des modalités de régénération de l'herbe de Posidonia après destruction par un engin explosif, en baie de Port-Manoë (Parc national de Port-Cros, Méditerranée, France). Posidonia Newfelter, Fr. (sous presse).
- AUGIER H., BOUDOURÉSQUE C.F., 1970. — Vegetation marine de l'île de Port-Cros (Parc national). VI. - La récif-barrière de Posidonia, en baie de Port-Manoë, nat. Marsella, Fr., 30 : 221-228.
- AUGIER H., BOUDOURÉSQUE C.F., 1982. — Vegetation marine de l'île de Port-Cros (Parc national). VII. - Les formations marines benthiques. Application dans l'étude fine de l'évolution des populations (Méditerranée, France). Trav. Sci. Parc national. Port-Cros, Fr., 8 : 12-22.
- AUGIER H., 1982. — La cartographie bionominale répétitive à grande échelle et à repérage métrique pour l'étude fine de l'évolution des populations marines benthiques. Application dans l'étude fine de l'évolution des populations (Méditerranée, France). Trav. Sci. Parc national. Port-Cros, Fr., 8 : 12-22.